

# COMMUNE DE BEARD -GEOVREISSIAT

DEPARTEMENT DE L'AIN

CANTON DE NANTUA

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL – 2020-11

### Séance du 30 novembre 2020

**Présents** : Mr COMTET Laurent, Mme BRISSET Martine, BEIGNIER Jean-Pierre, Mme RYSER Maryse, Mrs CHAMBARD Christian, DURAFOUR Vincent, Mmes GREMAUD Marie-Agnès, GUERINI Isabelle, JUILLARD Béatrice, Mr MAURON Daniel, Mmes PERRET Isabelle, TIMOTEO Katie et Mr ZANARDI Didier.

**Absents excusés** : Mrs CORTINOVIS Damien et LESCHUITTA Pascal.

Ouverture de la séance à 19h. Monsieur Laurent COMTET, maire, présente l'ordre du jour.

Secrétaire de séance : Madame Isabelle PERRET.

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 26 octobre 2020 est approuvé à l'unanimité.

#### **PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2019 DE HAUT-BUGEY AGGLOMERATION :**

Monsieur COMTET présente une synthèse du rapport d'activité 2019. Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'Agglomération est passée de 36 à 42 communes en intégrant l'ex Communauté de Communes du Plateau d'Hauteville, soit les communes de Corlier, Champdor-Corcelles, Aranc, Evosges, Prémillieu et Plateau d'Hauteville.

L'investissement 2019 a été soutenu avec la poursuite des projets phares comme l'aménagement de la Voie du Lange et du Tour du Lac, la création du nouveau terrain synthétique de Groissiat, le début des travaux de l'aire de covoiturage de Groissiat, le Pôle Bois à Comaranche en Bugey ou l'aménagement du site de Terre Ronde.

#### **Le budget 2019 :**

Le budget principal 2019 s'est élevé en dépenses réelles d'investissement à 17 617 325 €, dont 16 241 106 € affectés aux équipements. Les dépenses de fonctionnement ont atteint 48 928 725 €, dont 22 404 132 € de reversement de fiscalité au profit des 42 communes membres. Les recettes de fonctionnement d'un montant de 53 459 555 € proviennent des contributions directes et taxes (65,2 %), des dotations, subventions et participations (30,6 %) et des produits de services.

HBA compte également cinq budgets annexes pour la Maison des Entreprises, l'immobilier industriel, l'eau potable, l'assainissement et la régie de ski alpin.

#### **Développement Economique :**

**Projets structurants pour le territoire** à l'initiative ou soutenus par HBA :

. **Accompagnement des porteurs de projets** : Ce dispositif, en place depuis 2012 et en lien avec le Centre Ain Initiative dans l'accompagnement des porteurs de projets, a ainsi permis la création de 53 emplois.

. **Gestion et commercialisation de foncier industriel** : Permet une offre de foncier fixé à 25 € HT le m<sup>2</sup>. En 2019, 6 terrains ont été vendus.

. **Aide à l'immobilier d'entreprises** : En partenariat avec le Département de l'Ain, ce dispositif de soutien financier destiné aux entreprises du Haut-Bugey permet d'octroyer à l'entreprise éligible une aide de 22 500 € à 75 000 €. En 2019, HBA a présenté 15 dossiers pour un accompagnement total de 937 633 €.

. **Xylofutur** : 2019 a vu l'installation de cette antenne, pôle de compétitivité de la filière bois basé en Aquitaine, sur le territoire du Haut-Bugey, à Cormaranche en Bugey (commune Plateau d'Hauteville). Cette installation a été pilotée par les élus du territoire pour appuyer le développement de cette filière.

. **AIN Territoires d'industrie, Oyonnax-Bugey Sud-Plaine de l'Ain-Pays Bellegardien-Pays de Gex** : Initialement dénommé Oyonnax – Pays de Ge, le périmètre de ce territoire couvre géographiquement environ la moitié Est du territoire de l'Ain et regroupe d'Ouest en Est 5 intercommunalités. L'initiative s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de reconquête industrielle et de développement des territoires. Elle vise à mobiliser, de manière coordonnée, les leviers d'intervention au service de l'industrie et des territoires.

. **Soféo** : Le Salon Orientation Formation Emploi a eu lieu les 25 et 26 janvier 2019 à Valexpô à Oyonnax. Il a rassemblé 2 260 visiteurs.

. **Français Langue Etrangère** : HBA et Pôle Emploi ont répondu à un appel à projet émanant du département de l'Ain « actions d'accompagnement et de levée des freins à l'emploi pour les personnes en situation d'exclusion ». 60 personnes ont été formées par le GRETA au Français Langue Etrangère.

. Conférence Paritaire Territoriale : Organisée par HBA et la ville d'Oyonnax autour d'une thématique « Comment imaginer l'entreprise de demain ? » elle a rassemblé 80 participants.

. Site internet Plastics Vallée : Véritable vitrine économique du territoire, le site a été lancé en décembre 2019.

. Salon du Travail et de la Mobilité Professionnelle à Paris : HBA a participé pour la première fois à ce salon en janvier 2019 aux côtés de la ville d'Oyonnax et de nombreux partenaires locaux et entreprises.

. Cité de la Plastronique et des plastiques de demain : Projet d'envergure pour le territoire, la cité de la plastronique prend un virage en 2019. Les challenges de la filière majeure du territoire font évoluer les besoins des plasturgistes, mais aussi des autres filières vers des technologies complémentaires de la plastronique, comme la digitalisation de l'industrie et l'économie circulaire. La programmation immobilière est validée : 3 000 m<sup>2</sup> seront dédiés à l'accueil des ateliers et d'une pépinière à vocation industrielle et 1 300 m<sup>2</sup> accueilleront les activités tertiaires et une vitrine pour les filières industrielles du territoire. Ce projet, soutenu à hauteur de 3 000 000 € dans le cadre du Contrat Plast Etat Région 2015-2020 sera implanté sur l'ancienne friche GILAC, la livraison étant prévue en 2022.

### **Promotion du Territoire :**

. Intégration de Plateau d'Hauteville dans sa communication

. Communication numérique

. Partenaire de l'édition 2019 des Trophées de l'entreprise de l'Ain

. Partenaire majeur de l'USO Rugby : 339 000 € versés à la SASP Oyonnax Rugby pour la promotion et la valorisation de l'image de Haut-Bugey Agglomération lors des matchs en championnat de Pro D2.

. Evènements locaux forts pour l'attractivité du territoire : achats d'espaces publicitaires : 71 315 €.

### **Développement touristique :**

. Extension de la station « marche nordique »

. Plan de signalétique et de balisage des sentiers de randonnée : Le réseau sur Haut-Bugey représente 61 itinéraires de randonnée pédestre pour environ 650 km (hors CCPH).

. Observatoire touristique : permet d'estimer le nombre de nuitées, les fréquentations journalières des clientèles touristiques, françaises ou étrangères ou encore des provenances.

. Diagnostic touristique Lac de Nantua : Trois études spécifiques ont été réalisées sur le paysage, la biodiversité et le diagnostic touristique.

. La voie du Lange : Après une 1<sup>ère</sup> phase réalisée en 2018, la seconde tranche a créé, en 2019, un nouveau tronçon bordant le Lange entre Bellignat et Groissiat. Cet itinéraire devrait être parmi les plus attractifs.

. Le tour du Lac de Nantua : Inaugurée en 2019, cette voie douce connaît un franc succès.

. L'offre vélo – VTT et cyclotourisme : La CC Bugey Sud et HBA ont décidé de porter une démarche commune en faveur du développement du VTT. HBA participe également aux réflexions pour la mise en place d'itinéraires de cyclotourisme dans le cadre du projet « Jurassic Tours ».

. L'Office de Tourisme du Haut-Bugey : Le périmètre a évolué avec l'intégration de l'Office de Tourisme du Plateau d'Hauteville. L'accueil est une mission de base de l'OT. 12 655 visiteurs ont été comptabilisés dans les différents points d'accueil, chiffre en baisse mais qui correspond au résultat national.

L'OT s'est attaché à construire des programmes d'animation, comme les Instants Haut-Bugey qui représentent 85 dates.

Les visites des glacières de Sylans sont plébiscitées avec près de 25 000 visiteurs comptabilisés en 2019.

. Le camping des Gorges de l'Oignin : Classé 3\*, le camping offre une gamme de services et d'hébergements le rendant attractif pour tout type de clientèle. Le nombre de nuitées s'élève en moyenne à plus de 6 000, toujours très concentrées sur les 2 mois d'été.

. Cité médiévale de Montcornelles : Les travaux sous maîtrise d'ouvrage de HBA se sont achevés fin juin 2019 avec un total de dépenses de 951 858 € et un montant de subventions (Département, Etat, Région) de 511 337 €. Durant la saison estivale, près de 6 000 visiteurs payants ont été accueillis.

### **Sports et Loisirs :**

. Des évènements et activités accueillis sur les différents sites de l'Agglomération.

. Au Centre Nautique Robert Sautin : 2019 a vu une fréquentation soutenue tout au long de l'année avec un total de 155 080 fréquentations. Mise en place d'animations à destination du public familial et du public aquagym. Le centre nautique organise une formation au diplôme de BNSSA qui permet d'assurer le recrutement du personnel de surveillance saisonnier. En 2019, dix sauveteurs ont réussi le diplôme et ont travaillé l'été au centre et au lac Genin.

. Au Golf du Haut-Bugey à Samognat : 186 licenciés. Lancement d'un nouveau pack pour les débutants à 45 €. Organisation d'évènements permettant à des non-initiés de commencer la pratique du golf avec un membre du club. Les travaux d'extension du golf avec la création de 3 trous supplémentaires ont débuté en mars 2019, sans entrainer de désaffectation du site par les golfeurs.

- . Sur le site de La Praille (Plateau d'Hauteville) : 1<sup>ère</sup> édition de la course de ski de fond nocturne Corma By Night. Organisation des Intenses sessions et du Trail hivernal nocturne de la Praille.
- . Fréquentation de l'Espace bien-être : 300 personnes sur l'année pour une recette de 3 393 €.
- . Bike Park (Plateau d'Hauteville) : Cormavalanche
- . Stations de ski Terre Ronde et La Praille : 44 jours d'ouverture sur le site de Terre Ronde du 5 janvier au 10 mars 2019. 8 000 forfaits ont été vendus pour une recette de 75 020 € HT. Le site nordique de La Praille a ouvert 53 jours du 14 janvier au 6 mars 2019. 10 700 forfaits ont été vendus pour une recette de 55 000 € TTC.
- . Centre Européen de séjours et de stages sportifs situé sur le complexe sportif d'Hauteville Lompnes.
- . Plan d'eau de baignade de Champdor
- . Améliorer les équipements sportifs (complexes sportifs intercommunaux Nord et Sud)
  - Stade Charles Mathon : 63 940 € pour l'entretien des terrains. 10 935 € pour la rénovation du sol des vestiaires. 26 785 € pour la création d'un local PC sécurité et d'un local antidopage. 30 229 € pour l'entretien des bâtiments et installations.
  - Terrain de rugby honneur de Nantua : Transformation en terrain synthétique et création d'un éclairage. Coût 2019 : 825 497 € TTC.
  - Gymnases des Collèges, du Macrétêt et du Pré des Saules
  - Centre Nautique Robert Sautin : 91 945 € TTC pour la maintenance des équipements et matériels, dont 14 974 pour le renouvellement de trois analyseurs d'eau.
  - Golf du Haut Bugey : Renouvellement matériel et mobilier, entretien divers et maintenance : 45 838 € TTC. Le coût 2019 de l'extension du parcours à 9 trous s'élève à 342 080 € TTC.
  - Bike Park Cormaranche site de Planachat : Création d'une piste verte : 9 800 € HT.
  - Piscine Intercommunale du Plateau d'Hauteville : 9 317 € HT.
  - Plan d'eau baignade de Champdor : Maîtrise d'œuvre pour travaux de rénovation 6 480 € HT.
  - Auberge de la Praille : 19 567 € HT.
  - Site de la Praille – espace de bien-être : 9 877 € HT.

### **Aménagement du Territoire** :

- . Application du Droit des Sols : Instruction des autorisations d'urbanisme pour 31 communes.
- . Droit de Préemption Urbain (DPU) : HBA exerce sont DPU sur les zones urbanisées ou à urbaniser de 25 des 42 communes du territoire.
- . Foncier : En 2019, les acquisitions foncières et immobilières se sont élevées à 42 307 €. Les cessions s'élèvent à 211 226 €.
- . Amélioration de l'habitat privé :
  - . **Rénovez-en Haut-Bugey « pour tous »** : Depuis mai 2019, ce service ouvert à tous les habitants des 42 communes du territoire, dispose d'une Plateforme de Rénovation Energétique. Un numéro unique permet à toutes les personnes intéressées de prendre contact avec ce service.
  - . **Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés** : 5 copropriétés situées en périphérie des quartiers de renouvellement urbain d'Oyonnax.
  - . **Une nouvelle opération façade** : Afin de poursuivre la mise en valeur du patrimoine bâti des centres-villes, HBA, avec les villes d'Oyonnax et de Nantua, aident les propriétaires dans la réfection des façades.
  - . **Lutte contre l'habitat indigne** : Service de détection et de remédiation aux situations d'habitat indigne.
  - . **Etude pour évaluer la qualité des logements sur Nantua**
- . Logement social et politique de peuplement
- . Politique de la ville et Nouveau Programme de Renouvellement Urbain :
- . SCOT Haut-Bugey :
  - Lancer la révision du Schéma de Cohérence Territorial Haut-Bugey suite à l'intégration des communes de l'ex CCPH.
  - Décliner les orientations du SCOT dans le PLUiH
  - Emettre un avis dans le cadre des procédures réglementaires
- . Approbation du PLUi-H (Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat le 19 décembre 2019.

### **Protection de la ressource en eau** :

- . Les compétences eau et assainissement exercées par HBA :  
Un mécanisme de convergence des tarifs eau et assainissement collectif entre les territoires a été mis en œuvre afin d'aboutir à un prix unique pour tous les abonnés en 2020.
- . L'Eau potable :  
La production d'eau potable est assurée par HBA suivant différents modes de gestion selon les territoires des communes membres.

En 2019, HBA a produit, à partir de ses 10 puits et 37 sources, ou importé pour le complément, environ 4 628 000 m<sup>3</sup> d'eau potable. Les 880 km de réseau et ses 154 réservoirs ont permis d'assurer la distribution à ses 25 146 abonnés.

Sur l'ensemble du territoire, HBA a poursuivi divers travaux de réparation de fuites, de renouvellement d'équipements vétustes, d'entretien des réseaux et installations.

L'étude de schéma directeur d'eau potable, confiée à l'automne 2017 au cabinet IRH sur l'ensemble du territoire du Haut-Bugey pour un montant de 138 840 € TTC, se poursuit en 2019 dans le but de définir des scénarios de travaux qui résoudront les problèmes de quantité et de qualité de l'eau de certains secteurs de notre territoire.

. L'Assainissement :

. Exploitation des stations d'épuration : 50 stations d'épuration et 42 postes de relevage sont situés sur le territoire de HBA.

. Lancement d'études de maîtrise d'oeuvre : réseaux de transfert des eaux usées de Martignat jusqu'à la station d'Oyonnax-Groissiat, transfert des eaux usées d'Izernore Bourg vers la station d'épuration de Pont Royat, étude a été lancée pour création d'une station d'épuration à Heyriat-Crépiat.

. Assainissement non collectif : HBA assure le SPANC (service public d'assainissement non collectif) sur son territoire par le biais d'un marché de prestations de services pour les différents contrôles réglementaires sur les installations d'assainissement non collectif (contrôles initiaux, périodiques, lors de ventes immobilières ou contrôles de conception et réalisation).

. Travaux sur les réseaux : HBA a investi plus de 2,2 millions d'euros en 2019 pour des travaux d'extension, de renouvellement ou de mise en séparatif, ou en eau potable pour du renforcement ou du renouvellement.

**Valorisation des déchets** : Compétence exercée en intégralité depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Concernant le traitement, HBA adhère à trois syndicats : ORGANOM pour les communes de l'ex CC Monts Berthiand, SITOM Nord-Isère pour le partie ex CC Plateau d'Hauteville et SIDEFAGE les autres communes. Ce qui entraîne des organisations de collecte, transports et traitement des déchets différents.

. 3 déchetteries : Veyziat, Izernore et Plateau d'Hauteville.

. 1 service de déchetteries mobiles sur dix communes du territoire de l'Agglomération.

. Accueil de deux services de recyclerie sur les déchetteries pour la valorisation de 387 tonnes en 2019, soit 5 tonnes de plus qu'en 2018. Ce service est assuré par l'entreprise d'insertion Solid'Aire et financé par le versement d'une subvention de HBA d'un montant de 47 250 €.

. La collecte des déchets :

. Collecte des Ordures Ménagères résiduelles (OMr) :

Par souci d'hygiène et de sécurité, HBA a lancé sa première phase de conteneurisation en bacs normés en 2018 et a poursuivi cette mise à disposition en 2019, Ce sont désormais 15 000 bacs qui ont été distribués sur le territoire. 15 688 tonnes de OMr ont été collectées, soit 248 kg par habitant.

. Coûts des déchets ménagers et assimilés : Une fois collectés, les déchets sont orientés vers les centres de traitement :

. SIDEFAGE : Unité de valorisation énergétique de Valserhône : 13 370 tonnes (- 320 t) pour un coût de 2 069 445 € TTC.

. ORGANOM : Unité de méthanisation OVADE à la Tienne : 888 tonnes (- 44 t) pour un coût de 182 255 € TTC.

. SITOM Nord-Isère : Unité de valorisation énergétique de Bourgoin-Jallieu : 1 429 t (+ 2,36 t) pour un coût de 194 771 TTC.

On constate une baisse tendancielle des tonnages d'OMr collectés, couplée à une hausse des matières recyclables collectées sur 5 ans.

. La collecte des déchets recyclables et verre ménager : La collecte s'effectue en points d'apport volontaire (PAV) et en porte à porte (sacs jaunes sur le pôle Plateau d'Hauteville). 2 115 tonnes ont été collectées, soit 33,45 kg par habitants et 1 505 tonnes de verre, soit 23,8 kg/hab.

- Sur le secteur Monts Berthiand : La collecte, le tri et la valorisation sont assurés par des sociétés privées. La collecte est financée par HBA pour un coût de 71 870 € TTC, en contrepartie HBA perçoit les recettes de vente des matériaux recyclés et le soutien de CITEO, soit une somme de 76 318 €.

- Sur le secteur du SIDEFAGE : Le Sidéfage a en charge la collecte, le tri et la valorisation des 350 PAV. Le SIDEFAGE prend en charge la fourniture et l'entretien des PAV. Il dispense également un bonus incitatif à ses adhérents en fonction de la quantité et de la qualité des déchets recyclables collectés. En 2019, HBA a bénéficié d'un bonus de 27 161 €.

- Sur le secteur du SITOM Nord-Isère : La collecte, le tri et la valorisation sont assurés par SME Environnement. Les déchets issus des sacs jaunes ont été triés sur le centre de tri Savoie Déchets de Chambéry. Le coût s'est élevé à 128 245 € TTC et HBA a perçu une recette de 94 584 € TTC.

. Déchetteries : HBA dispose de trois déchetteries ouvertes aux usagers de l'ensemble du territoire. Les sites sont gérés en régie pour partie (accueil des usagers, réception des déchets) et pour partie par des prestataires privés, dans le cadre de marchés publics.

. Déchetterie de Veyziat : 68 590 usagers pour 5 178 tonnes de déchets. Le taux de valorisation s'élève à 93,01 %. La déchetterie n'accueille que les particuliers.

. Déchetterie d'Izenore : 33 410 usagers pour 3 525 tonnes de déchets. Le taux de valorisation s'élève à 91,69 %. La déchetterie reçoit les professionnels, mais le service est payant pour ces derniers.

. Déchetterie de Plateau d'Hauteville : 25 750 usagers pour 2 188 tonnes de déchets. Le taux de valorisation s'élève à 89,10 %. La déchetterie reçoit les professionnels, mais le service est payant pour ces derniers.

. Les déchetteries mobiles : 3 133 usagers pour 330 tonnes de déchets collectés. 10 communes concernées (Vieu d'Izenave 10 prestations par an, tout comme Brénod, puis 1 prestation par an pour Apremont, Belleydoux, Bolozon, Charix, Maillat, Echallon et Les Neyrolles, le Poizat-Lalleyriat (2 prestations).

### **Infrastructures et bâtiments** :

. Entretien des parcs industriels : 176 089 €, dont 7 981 € pour la ZA en Faurianne.

. Infrastructures :

. Aménagement des arrêts de bus : Remplacement de porte-horaires

. Adhésion au service « Epav'services »

. Mise en place de panneaux Haut-Bugey Agglomération à chaque entrée du territoire

. ZA l'Alagnier – aménagements des extérieurs – pôle bois de Cormaranche-en-Bugey

. Aménagements touristiques :

. Glacières de Sylans : reprise des cheminements, réalisation de renvois d'eau et déplacement de bancs

. Entretien des sites touristiques : 58 284 € TTC.

### **Plan Climat air Energie Territorial (PCAET)** :

. Haut-Bugey Agglomération a été récompensée aux Assises de l'Energie de Dunkerque : HBA s'est vu remettre par l'ADEME le 1<sup>er</sup> niveau de labellisation, la reconnaissance Cap Cit'ergie.

. Cap Cit'ergie, démarche d'amélioration continue : Fort de ce premier niveau de reconnaissance, HBA renforce ses efforts pour la mise en œuvre et le suivi de son Plan Climat-Air-Energie Territorial.

. Opération « Rénovez en Haut-Bugey »

. La continuité de la gestion des installations de chauffage des bâtiments et infrastructures Communautaires et souscription à un contrat « 100 % électricité verte »

. L'extension amélioration du réseau de transport public

. Le lancement d'une plateforme de la mobilité

. La poursuite des travaux de la voie douce entre Oyonnax et Nantua et du tour du lac

. Expérimentation de plan de déplacements inter-entreprises sur la zone d'activités de Veyziat.

### **Transports et mobilité** :

. Le transport urbain : Les nouvelles dessertes de Martignat et Dortan ont trouvé leur public.

Pour compenser le déficit d'exploitation du réseau, HBA verse une contribution financière forfaitaire à la société Kéolis. Pour 2019, cette contribution s'élève à 1 842 000 €.

. Transport scolaire : HBA est responsable du transport scolaire sur la totalité de son ressort territorial, soit les 42 communes. A l'intérieur du périmètre de la DSP (soit 10 communes de l'Ex CCO), les 9 lignes directes sont confiées à Kéolis et assurées par Transjura Cars.

Dans les 32 autres communes du territoire, les services scolaires, pour transporter près de 2 500 élèves, sont gérés par la Région Auvergne Rhône-Alpes pour le compte de HBA.

. Le réseau Duobus à l'horizon 2020 : Le réseau actuel est confié à Kéolis. Dans l'objectif du renouvellement, HBA a engagé des études préalables qui sont l'occasion de redéfinir son offre de transport sur un territoire élargi.

. Une agence de mobilité au service de l'emploi et de l'insertion : L'agence de mobilité portée par Wimoov a été inaugurée en mois de novembre 2019.

. Limiter les déplacements en voiture individuelle : En lien avec la démarche Citergie, HBA se doit d'encourager les modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle. Ont ainsi été lancés les travaux de la voie douce et l'étude de création de parking de covoiturage à Groissiat.

. Transport « Bugey Bus Centre »

### **Action Sociale** :

. Le portage de repas à domicile : Le service est assuré par Toque et Sens à Meyzieu.

Le portage en quelques chiffres : 28 communes desservies pour environ 50 000 repas livrés par an et 320 bénéficiaires en 2019.

. La fourrière et le refuge animalier : Activité maintenue tout au long de l'année 2019 sur le site provisoire, rue des Condamines, le temps que les travaux du nouveau site rue Belmont soient terminés. Capacité d'accueil limitée à 30 chats et à 3 chiens.

. Les Aires d'accueil des gens du voyage : L'aire de court séjour, située à Bellignat, l'aire de grand passage, située sur les communes de Brion et Saint Martin du Fresne et l'entretien de l'aire d'accueil des semi-sédentaires.

. Maison de Services au Public de Nantua : En réponse au diagnostic qui décrivait un déficit d'accès aux services publics sur le territoire, HBA en partenariat avec l'Etat a ouvert la MSAP en avril 2018 dans les locaux de la Sous-Préfecture de Nantua. Ce partenariat a su évoluer en 2019 en cohérence avec les besoins du territoire et les nouvelles réalités amenées par la refonte des services de l'Etat et la réorganisation des services sociaux du Département.

. Maison de Services au Public Plateau d'Hauteville

. Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC): Lieu d'accueil et d'information pour les personnes âgées et leur entourage ainsi que les adultes handicapés vieillissants. Il tient des permanences à la MSAP de Nantua les lundis après-midi et à celle d'Hauteville les mercredis après-midi. Le CLIC a également développé les visites à domicile.

### **Politique de la Ville :**

. Prolongation des Contrats de Ville :

. Contrat de ville : La Forge - la Plaine à Oyonnax et Pré des Saules à Bellignat, en quartiers prioritaires.

. En accord avec l'Etat, les quartiers de Nierme, Geilles et La Tuilerie à Oyonnax, les quartiers Planet à Arbent, Mont Cornet à Nantua, Jacques Cartier à Montréal La Cluse ont été retenus au titre des quartiers de veille.

Pour 2019, le soutien de l'Agglomération est réparti sur les axes suivants : cadre de vie et renouvellement urbain, cohésion sociale, emploi et développement économique, laïcité, citoyenneté et valeurs de la République.

. Renouvellement urbain : 2 quartiers sont éligibles à une intervention de l'Agence Nationale pour le renouvellement urbain : La Plaine la Forge à Oyonnax et le Pré des Saules à Bellignat au niveau régional. Cette nouvelle génération de projets de renouvellement s'inscrit dans le cadre fixé par les contrats de ville, afin d'apporter une réponse aux enjeux urbains en termes de bâti, mais aussi de cadre de vie et de développement (mobilité, emplois, services...).

### **Politiques Contractuelles :**

. Programme LEADER Haut-Bugey poursuit son action en faveur de la filière bois et les paysages haut-bugistes. En 2019, le programme aura ainsi investi près de 300 000 €.

. Contrat de ruralité : La convention financière 2019 du contrat ruralité Haut-Bugey a mobilisé 639 925 € d'aides de l'Etat pour soutenir des projets en faveur du bois local, mais aussi la rénovation du patrimoine des communes rurales ou encore le soutien aux infrastructures sportives ou culturelles.

. Contrat Ambition Région : En 2019, le contrat s'est concentré sur le soutien aux projets structurants d'HBA.

. Fonds local de replantation : Soutien aux propriétaires forestiers via le fonds local pour un montant de 120 000 € en 2019.

. Charte forestière de Territoire : Suite à l'intégration des communes de l'ex CCPH, HBA assure depuis le 1<sup>er</sup> juin 2019 le portage administratif et technique de l'animation de la Charte Forestière du Massif du Bugey. Le territoire représente plus de 180 000 hectares recouverts à 45 % par des forêts et comprend HBA, la CC Pays Bellegardien, la CC Bugey Sud et les communes du pays de Gex adhérentes au Syndicat Intercommunal d'Initiative Forestières.

En 2019, le territoire de la charte a notamment pu bénéficier de plus de 300 000 € d'aides aux travaux sylvicoles.

Le Conseil Municipal prend acte de la communication du rapport d'activité 2019 de HBA. Le document complet est consultable en Mairie.

### **2020-029 - CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIFS DE LA SARL SLUC - ALLOCATION EN CREANCES ETEINTES DES LOYERS IMPAYES ET REPRISE DE PROVISION :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de la clôture pour insuffisance d'actifs de la SARL SLUC et décide l'allocation en créances éteintes de la somme de 8 227,21 € correspondant aux loyers impayés de la SARL SLUC. Il vote la reprise totale de la provision de 11 000 € constituée le 16 décembre 2019 et donne décharge au Comptable des sommes dues par la SARL SLUC.

### **2020-030 – DECISION MODIFICATIVE N°3 AU BUDGET 2020 :**

Monsieur le Maire informe que suite aux décisions prises au cours de la présente réunion, il y a lieu de voter une modification au budget 2020, il précise que cette décision permettra également d'ajuster certains crédits budgétaires, notamment le compte 6451 pour 2 700 €.

Monsieur le Maire ajoute que des travaux urgents de renforcement du réseau de pluvial de voirie, Impasse des Grands Champs, sont nécessaires afin de pallier les risques d'inondations lors des fortes pluies. Il présente le devis de l'entreprise Terrassement et Aménagements Petiot d'un montant de 4 317,60 € TTC pour la création d'un puits perdu.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte des décisions prises au cours de la présente réunion, des travaux de pluvial de voirie à réaliser d'urgence impasse des Grands Champs et des ajustements de crédits nécessaires. Il décide de voter la décision modificative suivante :

Recettes de fonctionnement :

. Cpte 7815 : reprise sur provision : + 11 000 €

Dépenses de fonctionnement :

. Cpte 6542 : créances éteintes : + 8 300 €

. Cpte 6451 : cotisations URSSAF : + 2 700 €.

Dépenses d'investissement :

. Cpte 2158 : opération 27 – voirie et réseaux : + 4 500 €

. Cpte 020 : dépenses imprévues : - 4 500 €.

### **SIEA – PROPOSITION D'ADHESION AU SERVICE DE CONSEIL EN ENERGIE PARTAGE :**

Monsieur le Maire présente le dispositif mis en place par le SIEA pour accompagner et aider ses communes adhérentes à maîtriser leurs consommations énergétiques, à diminuer les impacts environnementaux liés à ces consommations et à développer les énergies renouvelables.

Il rappelle que les combles de la mairie et du logement de l'école ont été isolés au printemps 2020 et que deux bâtiments communaux pourraient être concernés par ce dispositif, l'école et la salle polyvalente.

Le Conseil Municipal prend acte du dispositif mis en place par le SIEA. Compte tenu du coût de l'adhésion et du bilan qui s'élèverait au total à 1 932 € pour deux bâtiments communaux identifiés, le Conseil Municipal, à l'unanimité, ne souhaite pas adhérer au service de conseil en énergie partagé proposé par le SIEA. Au vu des deux bâtiments identifiés, le bilan pourra être réalisé par les services de la Mairie.

### **2020-031 - VALIDATION D'UNE PROPOSITION DE SECOURS EXCEPTIONNEL DU CCCAS :**

Monsieur le Maire informe que le Comité Communal d'Action Sociale de Béard-Géovressiat s'est prononcé favorablement pour l'attribution d'un secours exceptionnel prenant en charge le renouvellement pour 15 ans de la concession funéraire n°18.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide la proposition du CCCAS et décide que cette aide sera destinée à prendre en charge le renouvellement de la concession funéraire n° 18 pour une durée de 15 ans à compter de décembre 2022 pour une valeur de 528 €.

### **2020-032 - REVISION DU REGIME INDEMNITAIRE DE FONCTIONS, DE SUJETIONS, D'EXPERTISE ET D'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP) ATTRIBUE AU PERSONNEL COMMUNAL :**

Monsieur le Maire informe que par décisions du 21 décembre 2015 et 28 août 2017, le Conseil Municipal a instauré le nouveau régime indemnitaire pour le personnel communal, dont les objectifs sont la valorisation des fonctions, de l'expertise requise dans l'exercice des fonctions ainsi que la reconnaissance de l'investissement professionnel. Le dispositif est centré sur une indemnité principale versée mensuellement, l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) à laquelle peut s'ajouter un Complément Indemnitaire versé Annuellement (CIA) en fonction de l'engagement professionnel et de la manière de servir.

Il précise que ce dispositif est révisé en cas de changement de fonction ou de grade et, si absence de changement de situation, à minima tous les 4 ans. Il convient donc de délibérer en vue d'une révision au 1<sup>er</sup> janvier 2021. Il ajoute qu'au cours des derniers mois, la mairie a pu compter sur l'engagement et le professionnalisme de chacun de ces agents.

Il propose de voter une réévaluation annuelle de 300 à 450 € par poste, selon le niveau de responsabilité. Le coût annuel proratisé de cette révision est chiffré à 2 550 € brut.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la proposition de Monsieur le Maire pour une révision du Régime Indemnitare (RIFSEEP) et décide des progressions annuelles suivantes :

- . Secrétariat de Mairie : groupe G1 grade rédacteur B :
  - IFSE : + 418 €, CIA : + 33 €.
- . Agent d'accueil : groupe G1 grade adjoint administratif principal C :
  - IFSE : + 280 €, CIA : + 22 €.
- . Responsable des services techniques : groupe G1 grade agent de maîtrise C :
  - IFSE : + 417 €, CIA : + 34 €.
- . Agent d'entretien réseaux, bâtiment, espaces verts : groupe G2 adjoint technique principal C :
  - IFSE : + 278 €, CIA : + 22 €.
- . Agent d'accompagnement et encadrement périscolaire, responsable du restaurant scolaire et agent d'entretien : groupe G2 adjoints techniques principal C :
  - IFSE : + 418 €, CIA : + 34 €.
- . ATSEM et agent d'accompagnement et encadrement périscolaire : groupe G2 adjoints techniques C :
  - IFSE : + 418 €, CIA : + 34 €.
- . Agent d'accompagnement et encadrement périscolaire : groupe G2 adjoints techniques C :
  - IFSE : + 278 €, CIA : + 23 €.

Ces montants sont fixés pour un poste à plein temps, ils seront proratisés en fonction de la durée hebdomadaire de travail.

### **2020-033 - ATTRIBUTION DE CHEQUES CADEAUX AU PERSONNEL COMMUNAL ET ATTRIBUTION DE RECOMPENSES AU TITRE DE L'ANNEE 2020 :**

Monsieur le Maire rappelle que le personnel communal bénéficie de l'attribution, en fin d'année, de chèques cadeaux Pôle du Commerce d'un montant fixé à 70 € depuis 2015. Il propose de poursuivre cette attribution et de gratifier la stagiaire ATSEM et périscolaire à l'école de Béard-Géovreissiat en stage du 2 novembre au 18 décembre 2020.

Monsieur le Maire ajoute qu'il souhaite, comme les années précédentes, mettre à l'honneur les jeunes lauréats du baccalauréat 2020 et les sportifs qui ont obtenu des résultats 2020 au minimum au niveau départemental, domiciliés à Béard-Géovreissiat.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte d'attribuer aux agents communaux des chèques cadeaux Pôle du Commerce pour un montant de 70 €, une fois par an, avant Noël. Il accepte de gratifier l'ATSEM stagiaire par l'attribution de 70 €, également en chèques cadeaux.

Le Conseil Municipal accepte de récompenser les jeunes lauréats du baccalauréat 2020 et les sportifs qui ont obtenu des résultats 2020 en leur attribuant 40 € en chèques cadeaux Pôle du Commerce.

### **2020-034 - TRAVAUX DE RENOVATION D'UN LOCAL TECHNIQUE - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AIN AU TITRE DE LA DOTATION TERRITORIALE 2021 :**

Suite à la décision du Conseil Municipal du 26 octobre dernier acceptant le portage foncier en vue d'acquérir le tènement situé au 1300 rue de Béard, le compromis de vente a été signé entre l'EPF de l'Ain et les propriétaires qui ont accepté de mettre les locaux à disposition de la commune dès le 18 novembre dernier. Il conviendra d'engager, après accord de l'EPF de l'Ain, des travaux de rénovation de la toiture du bâtiment Ouest de 210 m<sup>2</sup>, d'y aménager une salle pour les services techniques (bureau, vestiaires, douches, sanitaires), de remplacer les ouvertures afin de sécuriser les lieux et de procéder à la mise aux normes électriques. Ces travaux, à prévoir au budget 2021, peuvent être estimés à 120 000 € HT et pourraient bénéficier du soutien financier du Département de l'Ain, de l'Etat et de la Région Auvergne Rhône-Alpes. L'aide du Département peut être sollicitée à hauteur de 27,5 % du montant HT du projet, soit un soutien de 33 000 €. Le plan de financement prévisionnel qui pourrait être le suivant :

. Conseil Départemental de l'Ain 27,5 % :	33 000,00 €
. Etat – DETR 35 % :	42 000,00 €
. Région Auvergne Rhône-Alpes 15 % :	18 000,00 €
. Total subventions sollicitées (77,5 % du total HT) :	93 000,00 €
. Autofinancement (solde 22,5 % ) :	27 000,00 €
. Total financement HT :	120 000,00 €.
. FCTVA prévisionnel année N+1 :	23 621,76 €
. Autofinancement complémentaire :	378,24 €
. Total du financement :	144 000,00 € TTC.

COMTET informe qu'il s'agit d'un coût estimatif permettant de déposer une demande d'aide au titre de la dotation territoriale et qu'il espère que ce montant sera revu à la baisse suite à la consultation des entreprises qui sera lancée après le vote du budget 2021.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte des travaux de rénovation à réaliser sur le local technique au 1300 rue de Béard et décide de solliciter l'EPF pour les réaliser au cours de l'année 2021. Il accepte le montant estimatif des travaux pour 120 000 € HT et approuve le plan de financement proposé par Monsieur le Maire. Il dit que les crédits correspondants seront inscrits pour vote au BP 2021.

**2020-035 - APPROBATION DE LA CONVENTION RELATIVE A LA REPARTITION DES FRAIS OCCASIONNES PAR LA CABINE DE TELECONSULTATION INSTALLEE A MONTREAL LA CLUSE :**

Monsieur le Maire informe que la cabine de téléconsultation, installée à l'espace santé Mont Royal à Montréal La Cluse, est en service depuis le 26 novembre 2020 et qu'il y a lieu de conclure une convention avec la Mairie de Montréal La Cluse pour la répartition des frais de fonctionnement.

Il donne lecture du projet de convention transmis par Monsieur le Maire de Montréal la Cluse. Le budget annuel prévisionnel s'élève à 38 610 €. Les frais sont répartis entre les cinq communes (Montréal la Cluse, Béard-Géovreissiat, Port, Nurieux-Volognat et Brion) au prorata du nombre d'habitants. Pour Béard-Géovreissiat, sur la base d'une population 2020 de 1 079 habitants, la participation s'élève à 15,34 %, soit un montant annuel prévisionnel de 5 923 €. Monsieur le Maire rappelle qu'une participation de 6 € par habitant a été votée au budget 2020 et que celle-ci est suffisante.

Monsieur le Maire précise le fonctionnement de ce dispositif, notamment la mise à disposition du personnel chargé de l'accueil et référent cabine téléconsultation. La convention se limitera à prendre en compte un seul mi-temps, le loyer et les charges de maintenance, les logiciels et abonnements. La communication auprès des habitants est assurée par le Département de l'Ain pour chacune des cinq communes.

Monsieur COMTET informe que ce type d'équipement attire quelquefois l'installation de nouveaux médecins. Il précise également que ce n'est pas toujours le même médecin qui intervient en téléconsultation. Il rappelle que la cabine est achetée et installée par le Département de l'Ain et financée à hauteur de 80 % par l'Etat.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve et autorise la signature de la convention relative à la répartition des frais occasionnés par la cabine de téléconsultation installée à l'espace santé Mont Royal à Montréal La Cluse.

**2020-036 – CONSTITUTION D'UN GROUPE DE TRAVAIL POUR LA MISE EN PLACE DE CAMPAGNES DE STERILISATION DES CHATS ERRANTS – DESIGNATION D'UN REFERENT COMMUNAL :**

Monsieur COMTET informe que Monsieur le Vice-Président de Haut-Bugey Agglomération, en charge de l'action sociale, alerte les communes au sujet de la gestion des chats errants.

Sensibilisée à cette problématique de prolifération, si la commune souhaite s'engager dans des campagnes de stérilisation pour lesquelles elle serait accompagnée par Haut-Bugey Agglomération, il convient de se manifester avant le 1<sup>er</sup> décembre 2020.

Un groupe de travail, composé d'un élu référent désigné par chaque commune volontaire, se tiendra dès la première semaine de janvier 2021 afin de déterminer les modalités pratiques de ce programme (calendrier, intervenants locaux, partenariats, tarifs vétérinaires,...).

Monsieur COMTET précise qu'un couple de chats non stérilisés peut engendrer plus de 20 000 chats sur 5 ans.

Madame BRISSET informe qu'il y a beaucoup de chats errants sur la commune et que la mise en place d'une stérilisation serait nécessaire afin limiter la prolifération.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer au dispositif de stérilisation des chats errants qui sera mis en place par Haut-Bugey Agglomération et désigne Madame Martine BRISSET, volontaire, élue référente pour participer au groupe de travail.

**2020-037 - CONTREPASSATION D'ECRITURES COMPTABLES POUR D'ANCIENS AMORTISSEMENTS :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte d'anciens amortissements antérieurs à 1986, passés à tort, et en autorise la régularisation aux comptes 28183 pour 3 719,36 € et 28188 pour 17 664,27 € par un abondement au compte 1068.

## **INFORMATIONS DIVERSES :**

### **. Arrêté du Maire fixant les lignes directrices de gestion des ressources humaines :**

Monsieur COMTET informe que suite au décret 2019-1265 du 29 novembre 2019, et après avis du Comité Technique placé auprès du Centre Départemental de Gestion de l'Ain, il a pris un arrêté le 12 novembre 2020 qui fixe les lignes directrices de gestion nécessaires pour permettre l'avancement de grade ou la promotion interne des agents à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

### **. Installation de films solaires sur la verrière de l'entrée de la Mairie :**

Monsieur COMTET informe qu'il a passé commande pour la fourniture et pose de films solaires sur la toiture de verrière en vue de limiter et réduire l'énergie solaire dans le sas de la mairie. Ces films ont été posés le 25 novembre dernier pour un coût de 1 080 € TTC.

### **. Acquisition du véhicule pour le CPIni :**

Monsieur COMTET informe que la commune a procédé à l'acquisition du véhicule du CPIni, avec le soutien financier de l'Amicale des Sapeur-Pompiers. Le véhicule a été récupéré le 14 novembre.

En réponse à la demande de Monsieur Daniel MAURON, Monsieur COMTET indique que le Réseau Départemental d'Alarme (RDA) est en cours de déploiement à l'attention des CPINI pour remplacer les dispositifs d'alerte actuels, comme les sirènes.

**. Infos Village :** Le bulletin sera distribué fin décembre.

**. Conseil d'Ecole du 5 novembre 2020 :** Monsieur Christian CHAMBARD donne lecture du PV du dernier conseil d'école.

### **Divers :**

**. CCAS :** Les colis offerts aux personnes de plus de 70 ans seront réalisés avec des produits locaux et commandés auprès de Charlotte LECOCQ.

**. Problème de fonctionnement du puits perdu Impasse des Grands Champs :** Un second puits perdu sera prochainement réalisé pour renforcer le réseau de pluvial de voirie. Monsieur le Maire a accepté l'offre de l'entreprise PETIOT pour un montant de 4 318 € TTC.

**Prochain Conseil Municipal :** lundi 11 janvier 2021 à 19h.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 22h15.